



Qui doit payer la réparation de la machine à laver

Par **aaaaaaa**, le **17/05/2013** à **07:49**

Bonjour,
je suis locataire d'un logement meublé, il y a une machine à laver. Celle-ci fuit un peu, qui doit payer la réparation : le locataire ou le propriétaire ?
Merci

Par **Lag0**, le **17/05/2013** à **07:51**

Bonjour,
S'il s'agit juste d'un joint à changer, c'est au locataire.
S'il s'agit d'une grosse réparation, au bailleur.